

Revue des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

> ISSN 2958-2814

Numéro spécial, Avril 2024

Université Alassane Ouattara UFR Communication Milieu et Société

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814 ISSN-P: 3006-306X

Site web: https://revue.akiri-uao.org/

E-mail: revueakiri@gmail.com

## Editeur

UFR Communication, Milieu et Société Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



# INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :



https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946



https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri



http://sjifactor.com/passport.php?id=23334



https://orcid.org/0009-0002-6794-137

## REVUE ELECTRONIQUE

# **AKIRI**

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne) I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

# **Equipe Editoriale**

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargéde diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster: KOUAKOU Kouadio Sanguen

# **Comité Scientifique**

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix HouphouëtBoigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

# Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,

SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle

ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny

DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara.

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,

KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny

MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

# **Contacts**

Site web: https://revue.akiri-uao.org/

E-mail: revueakiri@gmail.com

Tél.: + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

# **Indexations internationales**:

Auré HAL : https	://aurehal.archive	s-ouvertes.fr/jou	rnal/read/id/	398946
Mir@bel :	https://reseau-mi	rabel.info/revue	/15150/Akiri	
Sjifactor	: http://sjifactor.c	om/passport.phj	o?id=23334	
ORC	D: https://orcid.o	org/0009-0002-67	94-1377	

VI

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions

scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent

un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un

patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions

scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement

accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « AKIRI »

se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des

recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres

de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux

enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde

extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de

Recherches (UFR): Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université

Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines

et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette

revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir

compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de

la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une

acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

# PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

# Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- ➤ Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. 1.1. 1.2. ; 2. 2.1. -2.2. 2.3. 3. 3.1. 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («.... »), mais sans italique.

N.B.: Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

# Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
  - Ex.: Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
  - Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX*<sup>e</sup> siècle, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
  - Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socioculturelle de Bouaké, 1878-1939 », NZASSA, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

# **SOMMAIRE**

# SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

# Histoire

1.	La contribution de la communauté guinéenne au développement de l'islam en Côte d'Ivoire Alla Ange Yao DIFFI & Reine Denou Samy OULAÏ
2.	L'islam dans l'espace pongala en Côte d'Ivoire :
	de Sékou Ba Kourouma à Sékou Diané Tininnon COULIBALY
3.	Les "néo-villageois" et la bureaucratisation de la chefferie chez les Bété de Gagnoa 2000-2017  Djokouri Loroux Serge Pacome Junior
4.	Les défis de l'instauration du système colonial en Côte d'Ivoire : le cas de la consommation d'alcool (1893-1920)
	Konan Jean-Marc YOBOUET
5.	La création du village de liberté de Bouake en 1898 et l'intégration des affranchis
	Awa SOROGO
6.	Le Gbralé en pays koulango à l'épreuve du modernisme Koffi Alain KOUASSI
7.	L'offre de soins confessionnelle en Côte d'Ivoire d'hier à aujourd'hui Nonama Rockya BAKAYOKO & Mamadou BAMBA
8.	Kadjo Amangoua et la conquête coloniale française Bosson Dominique-Claver KADJO
9.	Les « forces nouvelles » face aux conflits éleveurs-paysans en pays sénoufo de la Côte d'Ivoire (2002 - 2011)
	Souleymane COULIBALY
G	éographie
10	. Problématique d'accès à l'eau potable à Katiola
	(Centre-Nord de la Côte d'Ivoire)
	Adama COULIBALY, Guy Roger Yoboué KOFFI & Konan KOUASSI 142-157



ISSN-L: 2958-2814 ISSN-P: 3006-306X

# Kadjo Amangoua et la conquête coloniale française

### **Bosson Dominique-Claver KADJO**

Docteur en histoire, Côte d'Ivoire, L: dominikkadio@amai

Email: dominikkadjo@gmail.com

#### Résumé

Le pays Ehivê était une zone de prédilection de la culture, de la production puis de grands trafics de l'huile de palme et de noix de palme au temps des échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Europe au début du XIXe siècle. Bonoua qui est enclave est convoité par les Anglais puis les Français ambitionnent faire main-basse sur le trafic de ces produits. Devant cette attitude de domination des Français, Kadjo Amangoua, l'un des dignes de cette région oppose une farouche résistance à cette intrusion. Par ses actions de développement, Amangoua a su fédérer toutes les populations de Bonoua. En Novembre 1894, à la suite des heurts entre les Abouré de Bonoua et les Agni Sanwi, les Français organisent une expédition pour occuper Bonoua. Le guerrier Amangoua et ses troupes opposent une farouche résistance à cette intrusion.

Mots clés : Amangoua- Bonoua-Résistance- conquête coloniale-Abouré

# Kadjo amangoua and the french colonial conquest

#### Abstract

The Ehive country was an area of predilection of culture and big traffics of palm oil and palm nut during trade exchanges between Africa et Europe at beginning of the XIX th century. Bonoua that is locked is lust by English and French have the ambition to hold the traffic of these products. Before this attitude of dominion Kadjo Amangoua, one of the worthy of this area has a strong resistance to this intrusion. These actions of development, Amangoua knew how to federate all the populations of Bonoua. In November 1894, after the battles between the Aboure from Bonoua et the Agni Sanwi, French organized an expedition to occupy Bonoua. The warrior Amangoua and his troups had a strong resistance to this intrusion

Key words: Amangoua- Bonoua- Resistance- colonial conquest- Aboure

### Introduction

Le littoral maritime ivoirien est la porte d'entrée entre le territoire qui deviendrait plus tard la Côte d'Ivoire et le reste du monde. Pour (J-M. Latte Egue, 1992 : 128), les peuples de ces régions, depuis les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, entretiennent des relations commerciales avec les capitaines des navires européens pour le négoce des produits comme l'or, les peaux d'animaux et l'ivoire. Ces relations commerciales facilitent la collaboration entre négociants de la côte maritimes et les traitants européens. Elles s'étendent sur plusieurs siècles, allant de la période du commerce des Noirs jusqu'à la lutte pour l'indépendance, en passant par la période éprouvante de la colonisation. L'histoire des relations Franco- ivoiriennes est émaillée



tantôt par des périodes de coexistence pacifique, de relation d'amitié et diplomatique, tantôt par des résistances à l'intrusion française.

En effet, le XIX<sup>e</sup> siècle est la période pendant laquelle ont été jetées les bases de la colonisation française à travers les relations d'abord commerciales puis politiques que les populations locales ont entretenu avec les puissances européennes. C'est un siècle qui est aussi marqué par de résistants à la domination française pour le contrôle du commerce. Ces résistances commencées sur le littoral, s'étendent progressivement à toute la colonie. Parmi ces grands noms qui ont marqué ces relations figure Kadjo Amangoua, figure de proue de la résistance à en pays Abouré.

Les relations entre les Français et Kadjo Amangoua se sont-elles déroulées sans tension? Comment chacune des parties appréhendent ces relations? Kadjo Amangoua s'est-il laissé dominer face à l'intrusion des Français? Dans cette étude, il s'agira donc de localiser la région d'origine d'Amangoua, de le présenter et de faire une analyse du rôle éminemment important joué par ce guerrier dans la lutte avec les Français, pour l'émancipation du peuple Abouré. Pour atteindre cet objectif, une méthodologique a été adoptée.

Notre approche méthodologique a consisté en deux étapes : la collecte d'information et leur exploitation. La collecte des informations s'est déroulée dans les centres de recherche et de documentation en Côte d'Ivoire et au Sénégal(Dakar). Les bibliothèques du Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP) à Abidjan-Cocody et celle de l'ex-FLASH de l'Université Félix Houphouët-Boigny ont visitées. À Dakar, nous avons également procédé à la collecte des informations écrites à la Bibliothèque Universitaire (B.U) et l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) de l'Université Cheikh Anta Diop.

L'approche méthodologique adoptée a permis d'atteindre des résultats que nous avons scindés en trois mouvements répartis selon les grands moments de l'histoire des relations entre Kadjo Amangoua et les Français.

# 1. Etymologie et les différentes familles Abouré

## 1.1. L'étymologie du mot Abouré

Comme la plupart des ethnies qui peuplent la partie centrale et orientale de la Côte d'Ivoire, les Abouré appartiennent au groupe Akan.

D'après (G. Rougerie, 1957 : 121), ce terme désigne à la fois l'ethnie et la langue. Le terme Abouré, viendrait également du vocable « Ehouava » ou « enva » des sociétés Agni et Ehotilé



qui signifie « Hommes sans terres ». De fait de leur différent exode mais surtout de leur habitat entre les savanes et les marécages inexploitables. En ce qui concerne l'étymologie de l'expression Abouré, (S. Maurice, 1971 : 71), affirme que le peuple se serait donné lui-même le nom Abouré. Le nom Abouré viendrait de la déformation d'« Aboublé » 1. Si nous tenons compte des sources recueillies auprès de nos informateurs, le nom « Abouré » ne semble pas faire allusion à l'oiseau dont fait cas Samson.

Cependant, nos traditionnistes sans toutefois nous donner l'étymologie du mot Abouré, nous avons assuré qu'ils ont hérité plusieurs expressions de leurs voisins Agni et Ehotilé, de même qu'eux-mêmes en n'ont donné à certains voisins. C'est par exemple le cas des « ebi黲. En nous appuyant sur ce point de vue de nos informateurs attesté par (L.Ogodo, 1983 : 37), il semble évident que le vocable « enva » ou« ehouava » ou « hommes sans terre » tiré du dialecte des voisins des Abouré parait le mieux approprié pour donner l'étymologie du mot Abouré. Cette situation « d'hommes sans terre » parait vraisemblable si nous tenons compte aussi de l'espace qu'occupent les Abouré. Aujourd'hui ils se répartissent dans trois villages et vivent de façon indépendante les uns des autres.

### 1.2. Les différentes familles Abouré

Pour connaître les différents sous-groupes Abouré, il est important de situer les limites de la sphère Abouré. Les Abouré ont pour frontières ethniques :

- À l'Ouest les M'gbatto;
- Au Nord les Agni Sanwi et les Akyé;
- À l'Est les Essouma et les Ehotilé

Et pour frontières géographiques le fleuve Comoé à l'Est et l'océan atlantique au Sud. Les Abouré se composent de trois grands groupes ou familles que sont :

Les Ehivê qui sont les Abouré de Bonoua. Ils sont les plus nombreux et les plus connus de la grande famille. D'après (G. Niangoran-Bouah, 1965 : 42), le terme Ehivê serait une contraction de « éhi- vè ». Dans les temps très anciens, les graines de palme étaient le totem des Abouré de Bonoua bien que ceux-ci l'aient eu comme première activité économique. Leur capitale actuelle est le royaume de Bonoua.

Ensuite, nous avons les Abouré de Moossou, qui constituent la famille des Ehê. Cette expression signifie « têtu » ou « insupportable ». Ce nom rappelle divers épisodes de guerres

1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Un oiseau qui guida les pas des Abouré dans leur exode et donna son nom à peine déformé à ce peuple

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Qui prit la déformation d'« Ebrié » terme appliqué aux Tchaman qui signifie « saleté, hommes méchants ».



et de troubles provoquées par les Ehê à l'époque de leur implantation. On les trouve aujourd'hui repartie à Yahou et Moossou qui est leur capitale.

Enfin, les Ossuom, les Abouré d'Ebra, appelé aussi Ebrapouè (ceux d'Ebra) en langue locale. Le mot Ebra est une forme abrégée de « Ablapwè », qui signifie "menteur" ou "baratineur". Selon notre informateur, E. SOUMAYET, atteste que « c'est en raison du fait qu'ils ont mentis au roi des Ehivê sur leur désir de rejoindre le clan à Bonoua lorsque le roi Adjobi a demandé aux différents clans de se réunir à Bonoua qu'on leur a attribué ce nom ». Ces différentes familles Abouré vivent de façon indépendante en royaume à Bonoua et à Moossou et en chefferie à Ebra.

### 1.3. Origine et migration des Ehivê

Les Ehivê qui constituent probablement le courant Nord-Sud appartiennent au départ au groupe parti d'« Agnouan-Agnouan » après la bataille de Feyassié en 1701(H Diabaté, 1987 : 99). Sous la houlette d'Ano Asséman, les Ehivê traversaient la Tanoé. Les Abouré dont une partie (le clan Ehivêvrê) arrive à Aliékro qui, en Agni signifie « le village de la nourriture », mais d'autres Abouré s'installent aussi tout au long de la côte de la lagune Aby (M. Samson, 1971 : 100). Peu après leur installation, les Agni Sanwi leur déclaraient la guerre et les repoussaient. Les Abouré vaincus se retirèrent dans la forêt d'Adiaké où ils abandonnèrent le dialecte qu'ils avaient en commun avec les Agni pour utiliser une nouvelle langue, l'Abouré.

À Adiaké sur la rive Nord-Ouest de la lagune Aby se réalise la jonction entre Abouré venus du Nord (les Ehivê) et les Ehê. Un brassage ethnique s'en suit intégrant les Ehotilé et des Essouma. La thèse de (H. Diabaté, 1987 : 99) vient enlever toute zone d'ombre sur la position de certains auteurs selon laquelle existerait d'anciens Abouré à Adiaké. Les Abouré dont font cas ces auteurs sont les clans notamment « Olowou » laissés sur place lors de la migration et qu'on appelle aussi « Adjekèpouè » lorsque de nouveau les Agni ont menacé les Abouré.

Les Abouré étant tous réunis à Adjekè, leurs ennemis, les Agni deviennent à nouveau menaçant, ce qui les oblige à décamper mais cette fois sous la direction du roi Kissi successeur d'Adjobi. Nous ignorons cependant combien de temps a duré le séjour à Adjekè. Les fugitifs se dirigèrent vers l'Ouest. Un premier détachement formé par les futurs habitants de Bonoua se fixe à N'tafoum où ils sont de nouveau attaqués par les Agni au temps du roi Agni Assemien Dihié. Une attaque meurtrière qui selon (R. Allou Kouamé, 2002 : 30) a fait plusieurs jeunes femmes nobles prisonnière.



(R. Borremans, 1986 : 252) précise qu'Assemien Dihié roi du Sanwi, successeur d'Aka Essouin les attaqua vers 1770 au temps de Kissi, roi des Abouré auquel il fit trancher la tête. Face à ce désastre s'éclatent de nouveau les clans Abouré. Celui des Ehivê-vlé qui quitta N'tafoum alla s'installer dans la région de Samo en créant plusieurs villages. Si l'ultime étape des Ehivê avant la création de Bonoua demeure Samo comme nous le démontre Borremans qui, d'ailleurs précise la date à laquelle la bataille à N'tafoum a eu lieu, de que même que (R. Allou Kouamé, 2002 : 30)

Cependant nous prenons sa position sur l'assassinat du roi Kissi par les Sanwi avec beaucoup de réserves. Si en milieu des traditions orales les informateurs n'ont pas le plus souvent une idée claire des rois vaincus, pour le cas du roi Kissi, les traditionnistes nous ont certifié qu'il n'a pas été assassiné mais plus tôt qu'il s'est suicidé car ne pouvant pas accepter une telle humiliation. C'est plus tard, après Samo que Bonoua a été créée.

Sur les bords du littoral ivoirien, le commerce est aux mains des chefs ou rois. Le recoupement des sources orales et écrites indique que, Kadjo Amangoua est l'un des personnages Abouré Ehivê qui a pris une part active dans les relations commerciales avec les Français. C'est dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle le guerrier Kadjo Amangoua, que ce fils de Bonoua prend une part active dans le commerce avec les Français sur les côtes de la future Côte d'Ivoire.

### 2. Kadjo Amangoua, l'homme mythique de Bonoua

Diverses sources orales et écrites attribuent plusieurs. Ces sources en confrontation sont unanimes d'une origine mythologique du guerrier de Bonoua.

### 2.1. Les origines familiales et naissance

Kadjo Amangoua serait né, selon (R. Coulibaly, 2004 : 11) probablement vers 1825 à Bonoua. Son père Kadjo Komou et sa mère Angheté sont également de Bonoua, précisément du quartier Kumassi. Sa mère appartient au clan familial Adjèkèpwè et son père du clan Adévèssèhivè. Son père Kadjo Komou a eu huit garçons. Amangoua, troisième fils comme le veut la tradition a été incorporé à la classe d'âge des Tchagba de la génération M'Ploussoué.

Du point de vue de la royauté, si l'on considère les clans familiaux auquel appartiennent ses parents, Amangoua est un noble. À Bonoua nos traditionnistes nous ont révélé que les parents d'Amangoua sont tous deux de nature impulsive et parfois violente. Ces traits se retrouvent



également chez leur fils ; on dit qu'il a hérité de son père en plus de la bravoure physique, le jugement droit, l'intelligence politique, la volonté et aussi la passion amoureuse.

De sa mère, il possède la passion de la gloire, aussi une tendance au mysticisme ce qui explique certaines de ses attitudes. Pour ce qui est du mysticisme, la naissance d'Amangoua même est un mystère qui nous est raconté ici par l'épouse de l'arrière neveu d'Amangoua, la vieille Owo Yaba que cite (B. D-C. Kadjo, 2011 : 94), « Lorsque sa mère Anghété était enceinte d'Amangoua, elle a souffert de cette grossesse alors elle allait là où on dépose les excréments et les ordures afin d'y savourer les odeurs qui s'y dégageaient alors les anciens ont toute suite déduire que l'enfant qui allait naitre serait différent de ses frères ».

Une autre légende court encore à Bonoua sur le mystère de la naissance d'Amangoua. Sur cette autre légende, F. Akoi dit ceci ; « Les anciens nous ont aussi raconté qu'Amangoua est né avec deux « ohôtôs », sorte de sabre qui ne quittaient jamais les Sanflan (chef guerrier) »

Ces deux versions même si le second à tendance a extrapolé un peu, dans l'ensemble, elles paraissent vraisemblables puisqu'elles montrent les mystères qui entourent la naissance d'Amangoua. La vie d'Amangoua fut également toute particulière. Il consacra sa jeunesse au culte de choses sacrées. C'est la raison pour laquelle la plupart de ses compagnons était plus âgés que lui. Il assista à plusieurs cultes et s'est donc attaché aux cultes des fétiches. Selon B. Akaffou,

Amangoua est un guerrier qui s'entourait de pouvoir mystique non seulement mais aussi drainait du monde dans ses troupes, il se servait aussi du mysticisme pour combattre, il voua un culte aux héros des guerres intestines avec les Agni ; Il se rendait dans les pays voisins de Bonoua à Krindjabo où il aimait parler avec les anciens on dit même qu'il allait assister aux cultes des dieux en pays Agni, dans les bois sacrés réservés aux génies

Cet amour pour le culte révèle certes un aspect de la vie d'Amangoua mais démontre aussi qu'il n'a pas vécu en autarcie. Il noua avec les chefs des pays des relations commerciales. Il se serait rendu même en Gold Coast pour nouer des relations commerciales avec les commerçants célèbres avec qui, il restera en relation d'affaire sur la côte et à Grand-Bassam. (R. Coulibaly, 2004 : 12)

### 2.2. La politique intérieur d'Amangoua

Aujourd'hui si les populations de Bonoua se souviennent toujours d'Amangoua, c'est à cause des actions qu'il a posées dans le développement de cette localité. Passionné des idées nouvelles, sa maison selon nos informateurs était en forme d'étage et était conçue sur un



modèle européen à Impérié. Et selon ces mêmes sources, c'est dans ce campement que venaient traiter les quelques européens avec qui il entretenait des relations.

121

Il fut également le créateur du troisième quartier de Bonoua : Blannouklô (Bronoukro) entre 1886-1890. En effet la création de ce quartier n'est pas fortuite, elle regorge une histoire qui nous a été racontée par Dédé Allouan.

Dans tous les villages Abouré, il existe deux quartiers, Kumassi et Begnini. Mais à Bonoua il y a un troisième quartier crée par Amangoua. Entre les années 1885 et 1888, des altercations entre M'Ploussoué de Kumassi et Begnini déclenchent une guerre civile. Et Amangoua et les notables réconcilient les quartiers et pour prévenir les risques, Amangoua aidé des notables fait créer un quartier de médiation, un quartier qui servira d'arbitre entre les deux anciens quartiers. Pour cela il a pris les hommes robustes, grands, les gaillards les (Blannou) de Kumassi et de Begnini pour former le quartier Blannouklô ou le village des hommes grands.

De ce récit nous retenons que le guerrier de Bonoua ne s'est pas seulement intéressé à la politique extérieure de sa région mais s'est également intéressé aux affaires internes de Bonoua comme nous le constatons avec le récit de la fondation de Bronoukro.

# 2.3. Kadjo Amangoua dans le commerce

Kadjo Amangoua contrairement à ce que pensent certains auteurs n'a pas été seulement un anticolonialiste, un barbare car il a aussi contribué au développement de Bonoua. Kadjo Amangoua a été un personnage à la fois actif et entreprenant. Esprit éminemment curieux et passionné des idées neuves, il se passionna pour les travaux autres qu'agricoles. Ainsi, il entretenait des relations commerciales avec les rois et chefs des régions environnantes. À ce propos, (B. D-C. Kadjo, 2011 : 96) fait noter que ;

Amangoua a créé une fabrique de sel marin, d'alcool et à organiser un commerce très important de Grand-Bassam à Béttié sur le Comoé. Il noua avec les chefs des pays des relations commerciales. Il se rendait même en Gold Coast pour nouer des relations commerciales avec les commerçants célèbres avec qui, il restera en relation d'affaire sur la côte et à Grand-Bassam.

Il aurait selon nos informateurs développé un véritable réseau de commerce de sel et de poisson. Une importante pêcherie a été installée par lui sur la rivière Kodjoboué et à Ebè où il avait fait construite une fumerie rudimentaire aux alentours toujours de Kodjoboué. D'après (J. B Améthier, 2004 : 4), Kadjo Amangoua constitua une équipe et créa un campement au bord de la mer, dans la région de Moamé où il installe sa fabrique de sel<sup>3</sup>. Ce sel selon, (B.D-C Kadjo, 2011 : 96) « donnait lieu à des échanges en argent sur les marchés de Grand-



Bassam, Béttié, d'Alépin et même de Tiassalé et permet à Amangoua de se procurer de l'alcool, de la poudre d'or et du tissu et bien d'autres produits »

Au total, de 1890 à 1894, c'est Amangoua qui a dominé non seulement les milieux commerciaux de Bonoua mais la scène politique des Abouré. Amangoua a été un acteur incontournable dans les relations commerciales de son époque.

### 3. Kadjo Amangoua face à l'intrusion française à Bonoua

Les relations avec les français ont toujours été entaillées de querelles ponctuées de temps à autre de tentatives de soumission du peuple européen. Ce sont tous ces problèmes opposés aux valeurs qu'a toujours défendu le peuple Ehivê qui sont à l'origine des conflits entre les Ehivê et leur voisin immédiat les Agni d'une part et avec le colonisateur d'autre part dans le dernier quart du XIXè siècle précisément au lendemain de la proclamation de la Côte d'Ivoire en colonie française le 10 Mars 1893.

# 3.1. Des rapports mitigés entre Français et Abouré

Bonoua, gros village de l'Akapless, fut toujours soupçonné de complicité avec les Anglais même du temps du roi N'Tayé Aka. En effet, des émissaires anglais avaient réussi à faire accepter le pavillon britannique. En contrepartie, le gouvernement britannique consentit à lui verser une rente annuelle. Verdier à qui la mission fut confiée d'assurer la gestion des intérêts et pour qui le roi Aka avait selon (H. Mouezy, 1953 : 181.) Une sympathie particulière, tenta vainement de mettre fin à cette situation dans les années 1875-1878. À Bonoua les relations entre les autochtones Abouré-Ehivê ont duré cinquante ans au cours desquelles, dans les meilleurs cas demeurent dans une position réciproque de réserve et d'expectative. Elles s'affrontent en 1849, à Yahou. Dans d'autres moments, elles s'améliorent sensiblement, leurs relations ne sont jamais tout à fait sans arrière-pensée selon (M. Samson, 1971 : 281). En d'autres termes, les rapports entre les représentants français et les populations Ehivê de Bonoua tout au long de ce demi-siècle furent marqués de périodes de violences et de coexistence pacifique.

### 2.1. Kadjo Amangoua face à l'expédition punitive française

Le 10 mars 1893, la Côte d'Ivoire devient colonie française. La situation sécuritaire dans le pays est inquiétante. Des troubles dans certaines régions du littoral. Dans les cercles d'Assinie et de Grand-Bassam, les Français s'alarment de la situation sécuritaire. Ils se plaignent en effet du gouverneur du danger que représente Kadjo Amangoua pour la stabilité de la région. Selon les autorités coloniales, Amangoua est un « rebelle dont il fallait débarrasser la



région ». Verdier le qualifie pour sa part de « véritable brigand, un voleur de grand chemin ne vivant que de meurtre et de pillage ». Il est désigné à ce titre par les Français comme le chef de l'Akapless. En réalité, Kadjo Amangoua est un chef de troupes (sanflan). Grand négociant, il tire son influence économique de ses échanges commerciaux avec les Anglais, dont il leur sert d'intermédiaire dans les transactions. Cette attitude monopoliste dans l'économie du fils de Bonoua dérange les intérêts du commerce français.

En août 1893, les Français parviennent à arrêter Amangoua, sous prétexte que ce dernier était accusé de meurtre d'un de ses esclaves. Pour ce faire, il est conduit par l'administrateur Bricard avec une escorte composée de quatre miliciens et d'un caporal. Amangoua réussit à s'échapper en chemin grâce à ses hommes qui ont intégré l'escorte. Le 31 août de la même année, il signale une nouvelle attaque des hommes d'Amangoua. Ces derniers ont attaqué une troupe de 84 hommes envoyés de Grand-Bassam pour assurer la sécurité dans la zone d'Assinie.

Face à toutes ces menaces d'Amangoua et ses hommes, le lieutenant de vaisseau, commandant l'Aviso le Cigogne, se propose le 4 septembre de pénétrer la lagune afin de parer à toute situation. Toutefois jugeant la situation moins alarmiste qu'il est, le gouverneur Binger recommande au bâtiment de faire route sur le Gabon au dam des administrateurs de la région d'Assinie. L'année 1893 est marquée dans la région de Bonoua par une insubordination des Abouré à l'égard des Français, sous la houlette d'Amangoua. Conscient de la menace que représente Amangoua pour les intérêts français, l'alternative la plus crédible est sa neutralisation.

La tension reprend encore vers la fin de l'année 1894. Dans une correspondance, le gouverneur par intérim fait ressortir les dangers qu'Amangoua et les gens de l'Akapless représentent pour le commerce local. Ces dangers provoquent la démoralisation des populations fidèles. Pour se dresser contre les Français, Amangoua noue en outre des intrigues avec les Ebrié. Il envoie des hommes sur la rive droite du Comoé qui enlèvent 11 travailleurs dans un village sous la dépendance de Grand-Bassam.

En effet, pour ce qui est de la soumission définitive de Bonoua par l'administration coloniale, les faits se sont déroulés dans la nuit du 08 au 09 Novembre 1894, après la défaite des Agni Sanwi. L'administration coloniale est saisie de l'affaire et décide de l'invasion de Bonoua à l'Ouest par une colonie de tirailleurs sénégalais et à l'Est par les troupes du Sanwi. D'ailleurs, selon (J. N. Loucou, 2007 : 66.), c'est le Commandant Pinaud qui dirige l'expédition fait



transporter dans la nuit du 08 au 09 sa colonne sur la lagune Aby et sur la Comoé. À 5 heures du matin, un peloton de la deuxième compagnie et une section de la troisième débarquaient à Yahou, mettaient la main sur le village et se rendaient à Impérié comme l'indique (L. P. Monteil, 1902 : 48) pour y protéger le débarquement du reste des troupes<sup>4</sup>. Impérié enlevé, le Commandant Pinaud marche sur Bonoua par l'étroit sentier qui circule à travers la forêt. Il arrive à 8 heures et demie en face des premières défenses d'une agglomération de trois villages successifs, s'allongeant dans un couloir de cent mètre de large et bondé d'une végétation impénétrable (L. P. Monteil, 1902 : 48). De son côté (J.B. Améthier, 2004 : 6) affirme que, les guerriers M'Ploussoué et N'Nowé de Bonoua opposent une résistance rigoureuse à l'invasion coloniale.

## 3.2. Le bilan de l'expédition

Bilan de cette expédition, deux officiers tués, les Lieutenants Lacour et deux Sergents, les Sergents Prevel et Bourhis sont grièvement blessés. Pour (H. Mouezy, 1953 : 80) la chaine renforcée fait un nouveau bond ; elle est brusquement arrêtée par le feu du deuxième village celui de Kumasi, organisé en forteresse. En quelques instants, le Sergent Extanasie et deux tirailleurs sont tués, 65 hommes sont blessés. L'effectif est réduit au plus du tiers. Le Commandant Pinaud doit battre en retraite. Il veut tout de même emporter ses morts et ses blessés. Il faut selon (H. Mouezy, 1953 : 81) deux heures pour remplir ce devoir sous une fusillade incessante échangée à une distance de 50 mètres.

La colonne s'est retirée sur le village d'Impérié attendant des renforts. Selon (J.N Loucou, 2007 : 67) c'est après réception de ces nouvelles que le Colonel Monteil a fait revenir l'artillerie de Tiassalé. Avec celle-ci, c'est après plusieurs coups de canons que les forces françaises pénètrent dans Bonoua. (J.B Améthier, 2004 : 7), nous apprend que les troupes de Bonoua sous instruction de leur chef d'Etat-major Kadjo Amangoua ont abandonné le village en se retirant dans la forêt de "N'Tchoué-boh". Les Français après avoir marchés sur Bonoua décident de se retirer à Bassam. Plus tard, lorsqu'ils arrivèrent les troupes du Sanwi à Bonoua, Amangoua, fils des Ehivê avec son armée, tapis en embuscade dans la forêt les massacrèrent toutes les troupes du Sanwi. Selon nos informateurs de Bonoua, l'administration coloniale occupera totalement Bonoua que lorsque par trahison le chef guerrier Kadjo Amangoua sera capturé ainsi que le chef Ahui Nogbou, le chef Otchoumou Kacou d'Adiaho.

\_



### Conclusion

Au total Kadjo Amangoua a marqué l'histoire de son peuple car il a été très entreprenant dans le négoce avec les Européens. Il a été avec les autres personnages les instigateurs dans la politique de développement de leur société et leurs noms restent inscrits au panthéon dans l'histoire de leurs peuples, par leur bravoure et leur sens élevé de la diplomatie lorsque se dégénéra leurs relations avec la France. En somme, l'administration coloniale utilise comme prétexte le conflit entre Agni et Abouré pour faire la guerre aux Ehivê. À travers cette guerre le colonisateur mettait fin à la rébellion des populations de Bonoua.

# Sources et références bibliographiques

### **Sources orales**

Informateurs	Date et lieu de l'entretien	Profession et âge	Thèmes abordés
Akaffou Bertin	Abidjan, 26 octobre 2009, 8h-9h30	Chef de service documentaliste à TV2	Histoire et implication d'Amangoua dans les relations commerciales
AKOI Félix	Begniri le 13 novembre 2009, 15h-17h30	Professeur d'arts-plastiques à Bonoua	Naissance mystérieuse de Kadjo Amangoua
Dédé Allouan	Koumassi, 06 novembre20099h-11h30	Retraité, Secrétaire du roi de Bonoua	La vie de Kadjo Amangoua
SOUMAYET Ernest	Abidjan, le 13 novembre 2009	Instituteur	Histoire des différentes familles Abouré
OWO Yaba	Bonoua, 06 novembre 2009	ménagère	Origines familiales de Kadjo Amangoua

## **Bibliographie**

AMETHIER Jean-Baptiste, 2004, « Kadjo Amangoua, le héros de Bonoua (1825-1909) » 10 pages, *Texte anonyme*.

COULIBALY Rémi, 2004, «Il était une fois un héros nommé Kadjo Amangoua», *Fraternité-Matin*, Abidjan, N°11923, du 05 Aout 2004, p.11-12.

EKANZA Simon Pierre, 1975, « L'oppression administrative en Côte d'Ivoire, (1908-1920) » In *bulletin de l'IFAN*, Tome 37, série B, n°3,

EKANZA, Simon Pierre, 1977, « La pénétration française en Côte d'Ivoire 1687-1894 », *Godo-godo*, n°3 de janvier, Histoire, p.55-74

KADJO Bosson Dominique-Claver, 2011, *les relations entre le peuple Ehivê de Bonoua et la France de 1844 à 1894*, Mémoire de maitrise Histoire, Université de Bouaké, 150 p.

LATTE EGUE Jean Michel, 1992, *les échanges commerciaux en pays Odzukru*, 1830-1898, Thèse de 3è cycle d'Histoire, Université de Côte d'Ivoire, 637p.

126

LOUCOU Jean Noel, 2007, *Côte d'Ivoire : Les résistances à la conquête coloniale*, Abidjan, CERAP, 150 p.

MONTEIL Louis Parfait, 1902, *Une page d'histoire militaire coloniale. La colonne de Kong*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle. 102p.

MOUEZY Henri, 1953, Assinie et le royaume de krindjabo, histoire et coutumes, Paris, Larose, 287 p.

SAMSON Maurice, 1971, *Les Abouré de Bonoua : Introduction ethno Historique*, Thèse de Doctorat 3è cycle, Paris, Université René Descartes, 408 p.